

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Lupolen 2426F
Synonymes : Éthène, homopolymère, PE
Nom de la substance : Polyéthylène
No. de la substance : 9002-88-4
Caractérisation chimique : Homopolymère de polyéthylène

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Fabrication d'articles en plastique par moulage par injection, extrusion ou d'autres procédés de conversion.

Usages interdits : Dispositifs médicaux de classe III selon la FDA; Dispositifs médicaux de classe III selon l'Union européenne; Dispositifs médicaux de classe IV selon Santé Canada; Applications impliquant une implantation permanente dans l'organisme; Applications médicales de maintien en vie

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Numéro d'enregistrement	Téléphone
Basell Sales & Marketing Company B.V. Delftseplein 27E 3013 AA Rotterdam Pays-Bas	NA	31 (0) 10 275 55 00

Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : product.safety@lyb.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Basell Sales & Marketing Company B.V. +32 3 575 1235

Centre antipoison :
centres antipoison et de toxicovigilance
FR: +33 04 91 75 25 25
24 heures tous les jours

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.3 Autres dangers

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air si de petites particules sont générées lors d'un traitement ou d'une manipulation ultérieurs ou par d'autres moyens.
Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants considérés comme étant persistants, bioaccumulatifs et toxiques (PBT) ou très persistants et très bioaccumulatifs (vPvB).

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Pourcentage de poids
Polyéthylène	9002-88-4	Non classé	> 99.5 %

Contient : des additifs et des stabilisateurs

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Prendre les précautions nécessaires pour assurer sa propre santé et sa propre sécurité avant de tenter de secourir d'autres personnes et de fournir des premiers soins.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.
En cas d'inhalation excessive de fumées susceptibles d'être générées lors du chauffage de cette substance, placer la personne à l'air frais.
Consulter un médecin.
Garder la personne au chaud, au besoin procéder à une réanimation cardio-pulmonaire

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

- En cas de contact avec la peau : Si une substance fondue vient en contact avec la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau afin de refroidir le tissu concerné ainsi que le polymère. Ne pas essayer de décoller le polymère de la peau, au risque d'arracher la peau. Consulter d'urgence un médecin si les brûlures sont profondes ou très étendues.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux soigneusement avec de l'eau pendant plusieurs minutes et consulter un médecin si le trouble persiste.
- : En cas de contact des yeux avec un polymère fondu : Rincer l'œil ou les yeux sans s'arrêter avec de l'eau fraîche sous un robinet pendant au moins 15 minutes. À part le rinçage, NE PAS essayer de retirer la substance adhérent à l'œil ou aux yeux. Consulter immédiatement un médecin.
- En cas d'ingestion : Aucun effet négatif pour la santé n'est attendu en cas d'ingestion.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'inhalation de fumées et vapeurs produites au cours du processus peut entraîner une irritation du nez et de la gorge ainsi qu'une toux.
- Dangers : Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique. Le polymère fondu peut occasionner des brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Le traitement de la surexposition sera basé sur le contrôle des symptômes et la condition clinique du patient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Petits incendies:
Utiliser une poudre sèche, du CO2 ou de l'eau pulvérisée.
- : INCENDIE MAJEUR :
Utiliser des canons à eau pulvérisée depuis un endroit sûr.

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Moyens d'extinction inappropriés : Aucun(e) à notre connaissance.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive agréé et des vêtements de protection de lutte contre les incendies.

Information supplémentaire : Les particules solides combustibles se décomposeront lors d'un incendie.
Valeur calorifique : 8000 – 11 000 kcal/kg
Lutter contre l'incendie avec des tuyaux d'incendie ou des canons à eau à une distance sûre.
La chaleur de l'incendie risque de faire fondre et de décomposer le polymère et de générer des vapeurs inflammables.
Sortir les récipients de la zone de l'incendie si cela ne comporte pas de risques.
Évacuer immédiatement en cas d'ouverture des limiteurs de pression du récipient de stockage ou en cas de décoloration de ce dernier.
Toujours rester loin des conteneurs englobés dans un feu.
Ne pas tenter de grimper sur des récipients de stockage impliqués dans un incendie.
Refroidir les récipients de stockage avec de grands volumes d'eau, même après l'extinction de l'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Fournir aux équipes de secours une protection adéquate. Sérieux danger de glissades sur les surfaces dures et lisses. Doter les intervenants d'urgence d'un équipement de protection individuelle (EPI)
Éviter la production de poussières.
Éviter la dispersion de la poussière dans l'air (par ex. par enlèvement de la poussière sur les surfaces avec de l'air comprimé).
Risque potentiel de poussières combustibles.

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Les particules de polymère risquent de rendre les surfaces lisses et dures dangereusement glissantes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement /
Méthodes de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats, ou aspirer au moyen d'un équipement excluant tout risque d'inflammation.
Sur l'eau, la substance est insoluble ; la recueillir et la contenir comme toute matière solide.
Tout produit récupéré doit être conditionné, étiqueté, transporté et mis au rebut ou régénéré conformément aux lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux pratiques industrielles adéquates. Régénérer dans la mesure du possible.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Le produit se présente sous forme de granules. Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air si converti en petites particules lors d'un traitement ou d'une manipulation ultérieurs ou par d'autres moyens. Éviter l'accumulation de poussière dans les espaces confinés. Éviter de générer de la poussière ; la poussière fine en suspension dans l'air et en présence d'une source d'ignition représente un risque potentiel d'explosion de la poussière. Une décharge électrique (étincelle) ou d'autres sources d'ignition dans des environnements très poussiéreux peuvent enflammer les poussières et entraîner une explosion des poussières. Une charge électrostatique peut s'accumuler pendant le transport ou la manipulation. Le matériel servant à la manipulation du polymère doit être conducteur et mis à la terre et plombé. Les conteneurs métalliques utilisés dans le transfert de cette matière doivent être mis à la masse et liés. L'ensemble du matériel électrique doit être conforme à la norme NF C 15-100 et aux exigences réglementaires applicables pour les zones où sont manipulées des poussières combustibles.

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Toujours se laver soigneusement les mains avec de l'eau et du savon après manipulation.
Des vapeurs susceptibles de se condenser dans le ventilateur d'extraction peuvent être produites lorsque la substance est portée aux températures de traitement. Se reporter à la section 10.

Classe de feu : Le polymère peut brûler, mais n'est pas facilement inflammable.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Stocker dans un endroit sec.
Utiliser de bonnes pratiques de gestion interne lors du stockage, du transfert et de la manipulation. Il convient d'utiliser une bonne ventilation et des enceintes d'isolement afin d'éviter toute accumulation de poussière excessive.
Conserver à l'abri de la chaleur excessive et à distance des agents fortement oxydants.
Garder les conteneurs fermés pour empêcher toute contamination.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Voir la Section 1.2.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Le type	Valeur limite	Base Date de révision	Informations supplémentaires

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Substances susceptibles de se former lors de la manipulation de ce produit : poussière non précisée (inerte ou incommode)		TWA	10 mg/m3 inhalable	US (ACGIH) 2005	
Substances susceptibles de se former lors de la manipulation de ce produit : poussière non précisée (inerte ou incommode)		TWA	3 mg/m3 respirable	US (ACGIH) 2005	

Consulter les autorités locales pour connaître les limites d'exposition acceptables.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Suivre les recommandations de la norme internationale NFPA 654 (telle qu'amendée et adoptée) pour connaître l'équipement utilisé pour manipuler ce produit.

Des contrôles d'ingénierie, à savoir des systèmes fermés, doivent être utilisés lorsque cela est possible afin de maintenir les risques d'exposition en dessous des critères acceptables. Si cela n'est pas possible, ou si les conditions ne sont pas suffisantes pour une conformité complète, d'autres contrôles d'ingénierie tels qu'un ventilateur d'extraction local doivent être utilisés.

S'assurer que les systèmes de manipulation des poussières (par exemple, conduits d'aspiration, dépoussiéreurs, récipients et matériel de traitement) sont conçus de manière à prévenir la libération de poussières dans la zone de travail (c.-à-d., s'assurer que le matériel ne présente pas de fuite).

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une enceinte de traitement, un système de ventilation locale ou toute autre technique de contrôle pour maintenir une teneur atmosphérique en-dessous des limites d'exposition recommandées.
Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
Utiliser une protection respiratoire appropriée lorsque l'atmosphère dépasse les limites recommandées.
Lorsque des travailleurs risquent d'être exposés à des concentrations de poussières supérieures à la limite d'exposition, ils doivent porter des appareils respiratoires certifiés adéquats.

Protection des mains : Porter des gants qui confèrent une protection thermique en

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

cas de risque de contact avec la substance chauffée.

Protection oculaire et faciale : Porter des lunettes de travail pour éviter des lésions mécaniques des yeux par les poussières aériennes qui peuvent être libérées par le produit.

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié.

Mesures d'hygiène : Le choix d'un équipement personnel de protection approprié doit se baser sur une évaluation de ses caractéristiques de performance en fonction des tâches à effectuer, des conditions du moment, de la durée d'utilisation et des risques effectifs ou potentiels à l'usage.
Pratiquer une bonne hygiène personnelle.
Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Se reporter à la section 6.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Granules.

Couleur : Translucide à blanc

Odeur : Léger.

Point d'éclair : Aucune donnée disponible.

Limite d'explosivité, inférieure : La concentration minimale explosive de la poussière de polymère varie en fonction de la granulométrie.

Limite d'explosivité, supérieure : Non applicable.

Inflammabilité (solide, gaz) : Le polymère peut brûler, mais n'est pas facilement inflammable.

Propriétés comburantes : Non considéré comme un agent oxydant.

Température d'auto-inflammabilité : > 300 °C

Lupolen 2426F

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Température de décomposition : non déterminé
Point/intervalle de fusion : 50 - 170 °C
Point/intervalle d'ébullition : Non applicable.
Pression de vapeur : Non applicable.
Densité : < 1 g/cm³
Hydrosolubilité : Insoluble.
Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée disponible.
Viscosité, dynamique : Non applicable.
Densité de vapeur relative : Non applicable.
Taux d'évaporation : Non applicable.
Propriétés explosives : Aucune donnée disponible.

9.2 Autres informations

Autres informations : Aucune autre information n'est disponible.

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucun danger de réactivité connu.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Ne se produira pas.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter le contact avec des oxydants forts, une chaleur excessive, des étincelles ou une flamme nue.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : La substance peut être adoucie par certains hydrocarbures.

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Ne se décompose pas dans des conditions normales.
Décomposition thermique : Note: Du monoxyde de carbone, des composés oléfiniques et paraffiniques, des traces d'acides organiques, des cétones, des aldéhydes et des alcools peuvent se former.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale : Non classé

Toxicité aiguë par inhalation : Non classé

Toxicité aiguë par voie cutanée : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Pas un irritant cutané.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Pas irritant pour les yeux.
Une irritation mécanique est possible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Toxicité chronique

Cancérogénicité : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la fertilité / : Non classé

Effets sur ou via l'allaitement

Effets sur le développement : Non classé

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Toxique systémique pour un organe cible - exposition unique

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

: La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Danger par aspiration

: Non applicable.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Non classé

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : N'est pas censé être biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Cette substance n'est pas censée s'accumuler dans le milieu biologique.

12.4 Mobilité dans le sol

**Conseils supplémentaires
Cheminement et devenir
dans l'environnement** : Cette substance n'est pas volatile et est insoluble dans l'eau.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants considérés comme étant persistants, bioaccumulatifs et toxiques (PBT) ou très persistants et très bioaccumulatifs (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

**Information écologique
supplémentaire** : Le niveau d'écotoxicité est annoncé comme étant minime en raison de la faible solubilité des polymères dans l'eau.

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Aucune donnée disponible sur ce produit. Toutefois, les oiseaux, les poissons et autres animaux sauvages peuvent manger des tablettes qui risquent de leur obstruer le tractus intestinal.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Tout produit récupéré doit être conditionné, étiqueté, transporté et mis au rebut ou régénéré conformément aux lois et réglementations en vigueur ainsi qu'aux pratiques industrielles adéquates. Régénérer dans la mesure du possible.
Recycler si possible.

14. Informations relatives au transport

Non réglementé pour le transport.

15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut REACH

Si le produit a été acheté auprès d'une quelconque société du groupe LyondellBasell enregistrée dans l'Union européenne, nous confirmons que toutes les substances contenues dans cette préparation ont été préenregistrées ou enregistrées (lorsque le règlement REACH l'exige) et que nous avons l'intention de poursuivre leur enregistrement conformément au calendrier défini par le règlement REACH (règlement (UE) n° 1907/2006).

Autres réglementations internationales

Statut de l'ensemble des inventaires

Les ingrédients contenus dans ce produit sont conformes aux exigences ou exemptions des inventaires de produits chimiques suivants.

*Le tableau est suivi, le cas échéant, de déclarations complémentaires expliquant le statut.

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Pays/Région	Inventaire	Description du statut
Australie	AICS	Conforme
Canada	DSL	Conforme
Chine	IECSC	Non déterminé
Europe	REACH	Consulter la déclaration de conformité au règlement REACH.
Japon	ENCS	Conforme
Corée	KECI	Conforme
Nouvelle-Zélande	NZIoC	Conforme
Philippines	PICCS	Conforme
États-Unis d'Amérique	TSCA	Conforme
Taiwan	TCSCA	Conforme

Écrire à product.safety@lyb.com pour obtenir des informations complémentaires relatives à l'ensemble de l'inventaire.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:

Section(s) révisée(s) : 1 15 16 Août 4 2017

Abréviations et acronymes

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists
ACGIH_BEI - American Conference of Governmental Industrial Hygienists_Indices biologiques d'exposition
ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
AICS - Inventaire des substances chimiques de l'Australie
ASTM - American Society for Testing and Materials
VLB - Valeurs limites biologiques
BTEX - Benzène, Toluène, Éthylbenzène, Xylènes
CAS - Chemical Abstracts Service
CEFIC - Conseil européen des fédérations de l'industrie chimique
CLP - Classification, l'étiquetage et emballage
COC - Méthode Cleveland en vase ouvert
CS - Scénario pour une utilisation domestique
DIN - Deutsches Institut für Normung
DN(M)EL - Dose dérivée sans effet (effet minimal)
LIS - Liste intérieure des substances
CE - Commission européenne
CE50 - Concentration efficace médiane

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

ECETOC = Centre d'écologie et de toxicologie de l'industrie chimique européenne
ECHA - Agence européenne des produits chimiques
EL50 - Charge effective médiane
ELINCS - EHR-Lab Interoperability and Connectivity Specification
ENCS - Inventaire japonais des substances chimiques existantes et nouvelles
ERC - Catégorie spécifique de rejet dans l'environnement
EUSES - Système européen pour l'évaluation des substances
CED - Code européen des déchets
SGH - Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
CIRC - Centre international de recherche sur le cancer
IATA - Association internationale du transport aérien
CI50 - Concentration inhibitrice médiane IL50 = Dose inhibitrice médiane
IMDG - Code international du transport maritime de marchandises dangereuses
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
VLIIEP - Valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
IP346 - Méthode d'essai de l'Institut du pétrole n° 346 pour la détermination des aromatiques polycycliques extractibles DMSO
KECI - Inventaire coréen des produits chimiques existants
Koc - Coefficient de partage de carbone organique/eau
CL50 - Concentration létale médiane
DL50 - Dose létale médiane
LL/EL/IL - Charge létale/charge effective/charge inhibitrice
LL50 - Charge létale médiane
MAK Commission - Commission allemande d'investigation des dangers des composés chimiques pour la santé sur le lieu de travail
MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
N° - Numéro
CSEO/DSEO - Concentration sans effet observé/dose sans effet observé
NZIoC - Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande
OE_HP-V - Exposition professionnelle - Production en grande quantité
OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques
VLEP - Valeur limite d'exposition professionnelle
PBT - Persistant, bioaccumulatif et toxique
PICCS - Inventaire philippin des produits et substances chimiques
CESE - Concentration estimée sans effet
EPI - Équipement de protection individuelle
PROC - Catégorie de processus
QSAR - Relations quantitatives structure-activité
REACH - Règlement européen sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances chimiques
RID - Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
FDS - Fiche de données de sécurité
SKIN_DES - Désignation de la peau
VLCT - Valeur limite à court terme
TPN - Température et pression normales
TCSCA - Inventaire des substances chimiques de Taïwan
DOT- Document d'orientation technique
TRA - Évaluation du risque visé
TSCA - Loi américaine sur le contrôle des substances toxiques
VME - Valeur moyenne d'exposition

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

ONU - Organisation des Nations unies
vPvB - Très persistant et très bioaccumulable
WGK - Classement selon la législation allemande sur les réserves d'eau

Clause de non-responsabilité

Plusieurs entités légales et numéros d'enregistrement peuvent être indiqués à la section 1. Le destinataire doit se reporter aux documents d'expédition pour identifier l'entité légale qui a fourni ce produit.

Ce document est établi aux fins de diffusion de données sur l'hygiène, la sécurité et l'environnement.

À notre connaissance, les informations sont correctes à la date de la publication de la fiche de sécurité.

Il ne s'agit pas d'une fiche de spécification, et les données indiquées ne sont pas à considérer comme une spécification.

Avant d'utiliser un produit commercialisé par une société membre du groupe LyondellBasell, il incombe aux utilisateurs de déterminer eux-mêmes si le produit convient pour l'usage prévu et s'il peut être utilisé en toute sécurité et en toute légalité.

LE VENDEUR N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE (Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE SUR LA VALEUR MARCHANDE OU L'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, NI AUCUNE AUTRE GARANTIE) AUTRE QUE CELLES CONVENUES SÉPARÉMENT PAR LES PARTIES DANS UN CONTRAT.

Les utilisateurs doivent prendre connaissance de la fiche de données de sécurité correspondante avant de manipuler le produit.

Ce ou ces produits ne peuvent pas être utilisés dans la fabrication des produits suivants sans l'accord préalable par écrit du Vendeur pour chaque produit et application spécifiques :

- (i) dispositifs médicaux de classe I ou II selon la FDA américaine ; dispositifs médicaux de classe I, II ou III selon Santé Canada ; dispositifs médicaux de classe I ou II selon l'Union européenne ;
- (ii) film, suremballage et/ou emballage de produit considérés comme faisant partie ou comme étant un composant de l'un des dispositifs médicaux susmentionnés ;
- (iii) emballage en contact direct avec un principe pharmaceutique actif et/ou une forme pharmaceutique dont l'administration est prévue par inhalation, injection, voie intraveineuse, nasale, ophtalmique (yeux), digestive ou topique (peau) ;
- (iv) produits et applications dérivés du tabac, cigarettes électroniques et dispositifs similaires.
- (v) composants de sécurité dans des applications automobiles, par exemple : airbags, logements et couvercles des unités d'airbags, mécanismes de ceinture de sécurité, systèmes de freinage, pédales et supports de pédale, systèmes de direction.

Le ou les produits ne peuvent pas être utilisés dans les applications suivantes :

- (i) dispositifs médicaux de classe III selon la FDA américaine ; dispositifs médicaux de classe IV selon Santé Canada ; dispositifs médicaux de classe III selon l'Union européenne ;
- (ii) applications impliquant une implantation permanente dans l'organisme ;
- (iii) applications médicales de maintien en vie.

Toutes les références aux réglementations de la FDA américaine, de Santé Canada et de l'Union européenne incluent la classification réglementaire équivalente d'un autre pays. En plus de ce qui précède, LyondellBasell peut accroître les interdictions ou restrictions d'utilisation de ses produits dans certaines applications. Pour plus d'informations, contacter un

Lupolen 2426F

Gen. Variant: SDS_FR

Version 1.2

Date de révision 08/30/2017

Date d'impression
03/12/2018

No. SDS BE8222

Clause de non-responsabilité

représentant LyondellBasell.

Les données numériques, telles que celles qui sont utilisées pour les propriétés physiques et chimiques et les valeurs toxicologiques, sont présentées en utilisant une virgule (,) pour séparer les chiffres par groupes de trois et un point (.) comme séparateur décimal. Exemple : 1,234.56 mg/kg = 1,234.56 mg/kg.

Adflex, Adstif, Adsyl, Akoafloor, Akoalit, Alastian, Alathon, Aquathene, Avant, Catalloy, Clyrell, Dexflex, Flexathene, Hifax, Hipolyene, Histif, Hostacom, Hostalen, Indure, Integrate, Koattro, Lucalen, Luflexen, Lupolen, Metocene, Microthene, Moplen, Nexprene, Petrothene, Plexar, Pristene, Pro-fax, Purell, Sequel, SJS, Softell, Starflex, Ultrathene et Valtec sont des marques de commerce appartenant ou utilisées par les sociétés du groupe LyondellBasell.

Présentations des données numériques

Les données numériques, telles que celles qui sont utilisées pour les propriétés physiques et chimiques et les valeurs toxicologiques, sont présentées en utilisant une virgule (,) pour séparer les chiffres par groupes de trois et un point (.) comme séparateur décimal. Exemple : 1,234.56 mg/kg = 1,234.56 mg/kg.

Traductions

Les informations présentées dans ce document ont été traduites à partir de l'anglais par un prestataire de services considéré fiable. LyondellBasell et son prestataire se sont efforcés en toute bonne foi de vérifier l'exactitude de la traduction mais n'assument aucune responsabilité légale ni toute autre responsabilité pour les erreurs éventuellement commises. Veuillez vous reporter à notre site web (www.lyondellbasell.com) pour consulter le document d'origine rédigé en anglais.

Fin de la fiche de données de sécurité